

Mairie de Bretonvillers
1 rue du Fondereau
25380 BRETONVILLERS

ARRETE DE POLICE PORTANT

REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

N°2026-40

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des Régions, notamment l'article 25 ;

VU le Code de la Route ;

VU l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I – huitième partie – Signalisation temporaire) approuvée par les arrêtés interministériels du 5 et 6 novembre 1992 ;

VU la demande l'ONF Unité Territoriale de Maiche - Agence de Besançon 1 rue des Chalets - 25 120 Maiche

Considérant que pour permettre les travaux d'exploitation forestière sur la parcelle 3 de la commune de Bretonvillers, il y a lieu de réglementer la circulation afin d'assurer la sécurité des usagers et des travailleurs.

A R R E T E

Article 1 : La circulation de la voie communale n°2 de Chamesey à Pierrefontaine est fermée pendant une durée de 5 jours, du 31 août 2026 au 4 septembre 2026.

Article 2 : La signalisation réglementaire sera conforme aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée le 06 novembre 1992. Elle sera mise en place par l'ONF et la commune de Bretonvillers ;

Article 3 : Déviation mise en place par la D125 sauf pour les transports scolaires qui seront autorisés à passer.

Article 4 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée par procès-verbaux des personnels de police et de gendarmerie ainsi que par des agents assermentés de l'administration et des collectivités locales, et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : Le présent arrêté sera affiché en mairie et aux extrémités du chantier.

Article 6 :

- M. le Maire de la commune de Bretonvillers,
 - Unité Territoriale de Maiche - Agence de Besançon 1 rue des Chalets - 25 120 Maiche
- Sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté,

Pour le Maire
Mickaël CHATELAIN
2^{ème} Adjoint



21 août 2026

